

Championnat National VTT

wfolep

SAINT-CARREUC 22
les 19 et 20 Mai 2012

Jean Robert Laloi .com
Voyages et Sports depuis 1987

DIDIER CHATELIN
nsport@wanadoo.fr
Tel 03 23 04 37 67



Fournisseur officiel de l'Ufolep



CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP VTT

19 mai et 20 mai 2012 à St CARREUC (22)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 19 et le dimanche 20 mai 2012 à SAINT CARREUC (22).

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP des Côtes D'Armor

<http://cyclovtt-st-carreuc.over-blog.com/>

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	le Président de l'UFOLEP Nationale ou son représentant
Responsable de la Commission Nationale	Daniel MANUEL
Chargé Technique de l'épreuve au sein de la CNS	Antoine GAILLED RAT
Président du Comité d'Organisation	Nolwen LORANT
Responsables du circuit	Jérôme CARLO
Membres de la CNS. Activités Cyclistes	Jean-Claude DURAND Jacky ROBICHON Jean Claude VACHER Patrick DEMATTEIS Martine LE GLEVIC
Commissaires Nationaux	Nicolle DURAND Christine DEMATTEIS Henriette MANUEL Daniel LE GLEVIC Jacky PLONQUET

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 18 MAI 2012

- 15 h 00 - 19 h 00** Accueil des délégations – Gymnase de St Carreuc
- 17 h 00 – 18 h 00** Rencontre avec les responsables de délégations.
Gymnase de St Carreuc (petite salle)
- 19 h 00** Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT
Mairie de St Carreuc

Les responsables de délégation sont invités au vin d'honneur.

SAMEDI 19 MAI 2012

- 08 h 30 - 10 h 30** Accueil des délégations au podium d'arrivée
- 08 h 30 - 18 h 00** Compétitions Nationales
- 17 h 00 - 18 h 00** Accueil des délégations
Gymnase de St Carreuc
- 19 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase de St Carreuc

DIMANCHE 20 MAI 2012

- 08 h 00 - 15 h 45** Compétitions Nationales
- 17 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase de St Carreuc

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera au Gymnase de St Carreuc.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes "Compétiteur" dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 €/ jeune.**

(Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2011 /2012)

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 18 MAI 2012

14 h 00 - 19 h 00

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

SAMEDI 19 MAI 2012

Jusqu'à 08 h 15

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DEROULEMENT DES EPREUVES

Circuit : 9 km et Circuit 5,500 km

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 9 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	Nb. MAXI ENGAGES
Ad. Mas. 40/49 ans	samedi	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	<u>140</u>
Ad. Mas. 50/59 ans	samedi	10 h 45	11 h 00	3 tours	1 h 45	
Ad. Mas. 60 ans et +	samedi	10 h 45	11 h 10	3 tours	1 h 45	
Jeunes M. 15/16 ans	samedi	13 h 00	13 h 15	2 tours	1 h 00	
CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 5,5 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	
Jn. Mas. 13/14 ans	Samedi	14 h 30	14 h 45	2 tours	35 min	
Jn. Fém. 13/14 ans	samedi		14 h 48	2 tours	35 min	
Ad. Fém. 17/29 ans	samedi	16 h 00	16 h 10	5 tours	1 h 45	
Ad. Fem. 30/39 ans	samedi	16 h 02	16 h 12	5 tours	1 h 45	
Ad. F. 40 ans et +	samedi	16 h 04	16 h 14	5 tours	1 h 45	
Jn. Fém. 15/16 ans	samedi	16 h 06	16 h 16	4 tours	1 h 00	
CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 9 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	
Ad. Mas. 20/29 ans	dimanche	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 17/19 ans	dimanche	11 h 00	11 h 15	3 tours	1 h 45	
Tandems Masculins	dimanche	11 h 10	11 h 25	3 tours	1 h 45	
Tandems Mixtes	dimanche	11 h 10	11 h 27	3 tours	1 h 45	
Ad. Mas. 30/39 ans	dimanche	13 h 45	14 h 00	4 tours	2 h 00	

- En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie
Rappel important – Règlement National

A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP ».

Catégories	Années de naissance	Nombre d'engagés par département
- Jeunes Masculins 13/14 ans	- Nés en 1997 et 1998	10
- Jeunes Féminines 13/14 ans	- Nées en 1997 et 1998	10
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés en 1995 et 1996	10
- Jeunes Féminines 15/16 ans	- Nées en 1995 et 1996	10
- Adultes Masculins 17/19 ans	- Nés en 1992, 1993 et 1994	10
- Adultes Masculins 20/29 ans	- Nés de 1982 à 1991 inclus	6
- Adultes Masculins 30/39 ans	- Nés de 1972 à 1981 inclus	6
- Adultes Masculins 40/49 ans	- Nés de 1962 à 1971 inclus	6
- Adultes Masculins 50/59 ans	- Nés 1951 à 1961 inclus	6
- Adultes Masculins 60 ans et plus	- Nés en 1950 et avant	6
- Adultes Féminines 17/29 ans	- Nées de 1982 à 1994 inclus	10
- Adultes Féminines 30/39 ans	- Nées de 1972 à 1981 inclus	10
- Adultes Féminines 40 ans et plus	- Nées en 1971 et avant	10
- Tandems Masculins 17 ans et plus.	- Nés en 1994 et avant *	5 équipages
- Tandems Mixtes 17 ans et plus.	- Né(e)s en 1994 et avant*	5 équipages

Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

ATTENTION : le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories).

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.

*Tandems Masculins et Mixtes : Ne peuvent participer que les **Adultes nés en 1994 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié.**
« Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem.

ATTENTION quelques rappels du règlement concernant la licence et l'obtention du Carton compétiteur :

Rappel : SURCLASSEMENT

Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans (né(e)s en 1999 est interdit.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 14 ans

- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines âgé(e)s de 14 ans, né(e)s en 1997, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de 14 ans, strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».
- La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 16 ans

- Les Jeunes Masculins de 16 ans (nés en 1995), ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassés en UFOLEP, participent au National VTT réservé aux 17/19 ans.
Ces jeunes doivent, dès le début de saison, être en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassées en UFOLEP, participent au National avec les Adultes Féminines 17/29 ans
Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de simple surclassement (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes ») délivré par le médecin de famille.
La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.
- Les Adultes Masculins de 18 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 20/29 ans.
- Seuls les licenciés FFC classés «Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme open» peuvent détenir une « Carte Compétiteur VTT.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

1. Les mêmes procédures d'engagements seront mises en place à l'occasion de ce national de VTT de la même manière que pour le National de Cyclocross

Il faudra se connecter à un site internet, dont l'adresse et les identifiants sont identiques pour toute la saison, les enregistrements se feront directement en ligne.

Ne cherchez pas à envoyer un fichier, si vous voyez vos licenciés sur le serveur c'est qu'ils sont engagés.

Ce sera le délégué qui jugera bon ou pas de communiquer ces identifiants aux personnes habilitées de son département.

L'ouverture du site se fera le 19 avril 2012 à 9 h et la fermeture le 27 avril à minuit

Les engagements arrivés dans les premières 24 heures feront l'objet d'un tirage au sort, pour déterminer l'ordre des départs. Les engagements arrivés après seront classés dans leur ordre d'arrivée.

Les documents à joindre (CM, dérogations) pourront être directement envoyés sur le site. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Antoine GAILLED RAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

2. Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Adultes : **12.00 €**

Jeunes : **5.50 €**

- **ATTENTION !** Pour toutes indications et informations non précisées dans le dossier d'engagement (Exemple : Double appartenance FFC open, Pass'Cyclisme etc.), le (la) compétiteur(trice) sera positionné(e) en dernière ligne pour le départ.

3.. L'engagement par Internet doit être complété par l'envoi :

- De la photocopie des éventuels certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité Départemental ou son Délégué Départemental.
- Les documents sont soit à télécharger sur la Plateforme d'engagements, soit à envoyer par voie postale.

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

- En fonction de la date d'arrivée des dossiers complets d'engagement.
- En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.
- En dernière ligne si les indications et informations ne sont pas précisées dans le dossier

LE MATERIEL

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi relevé : la largeur n'excédant pas 62 cm* (Embouts bouchés) (*sauf pour les tandems)
- VTT avec roues de 26 pouces et ou 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end , les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le changement de vélo et de roue est **interdit**, de même que l'échange de matériel, entre concurrents.
 - Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le " Récapitulatif des engagements "

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera «gelé» et donc non attribué.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 19 h 00 le samedi et de 17 h le dimanche au Gymnase de St Carreuc

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

RECOMPENSES

-A. Dans chaque catégorie :

a) Classement individuel

Au premier	1 maillot - 1 bouquet -1 coupe - 1 médaille « or »
Au deuxième	1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième	1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : Sur le maillot de "Champion National", SEUL peut être adjoint le nom du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

b) Par équipe départementale :

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 3 médailles « or »
Equipe classée 2 ^e	1 coupe - 3 médailles « argent »
Equipe classée 3 ^e	1 coupe - 3 médailles « bronze »

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur les 3 meilleures places prises dans les deux catégories ou dans la seule catégorie « Jeunes Masculins », sachant qu'une seule « Jeune féminine » pourra éventuellement entrer dans ce classement.
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

- B. Classement inter-Comités :

Par addition de la meilleure place obtenue dans 5 des catégories différentes citées ci-dessus par les 5 représentants d'un même Comité Départemental (Un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleur deuxième place, etc.

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 1 fanion + 5 médailles «or»
Equipes classées 2 ^e et 3 ^e	1 coupe + 5 médailles «argent/ bronze»

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin .**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60ans et plus

ATTENTION : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site :

<http://www.cyclisme-ufolep.info/>

Comment se rendre a SAINT CARREUC (22)



SAINT CARREUC – Côtes d'Armor

- Auto :

De la N12 direction Saint-Brieuc : prendre la sortie en direction de D81/St René/Gare d'Yffiniac/Hillion , Au rond-point, prendre la **5e** sortie sur **D765** , Prendre à droite sur **D81** , Prendre à droite sur **D81** , Prendre à droite sur **Rue des Ruisseaux/D28**
Continuer de suivre D28 , Suivre Saint-Carreuc

- Train : Saint-Brieuc 17 Km

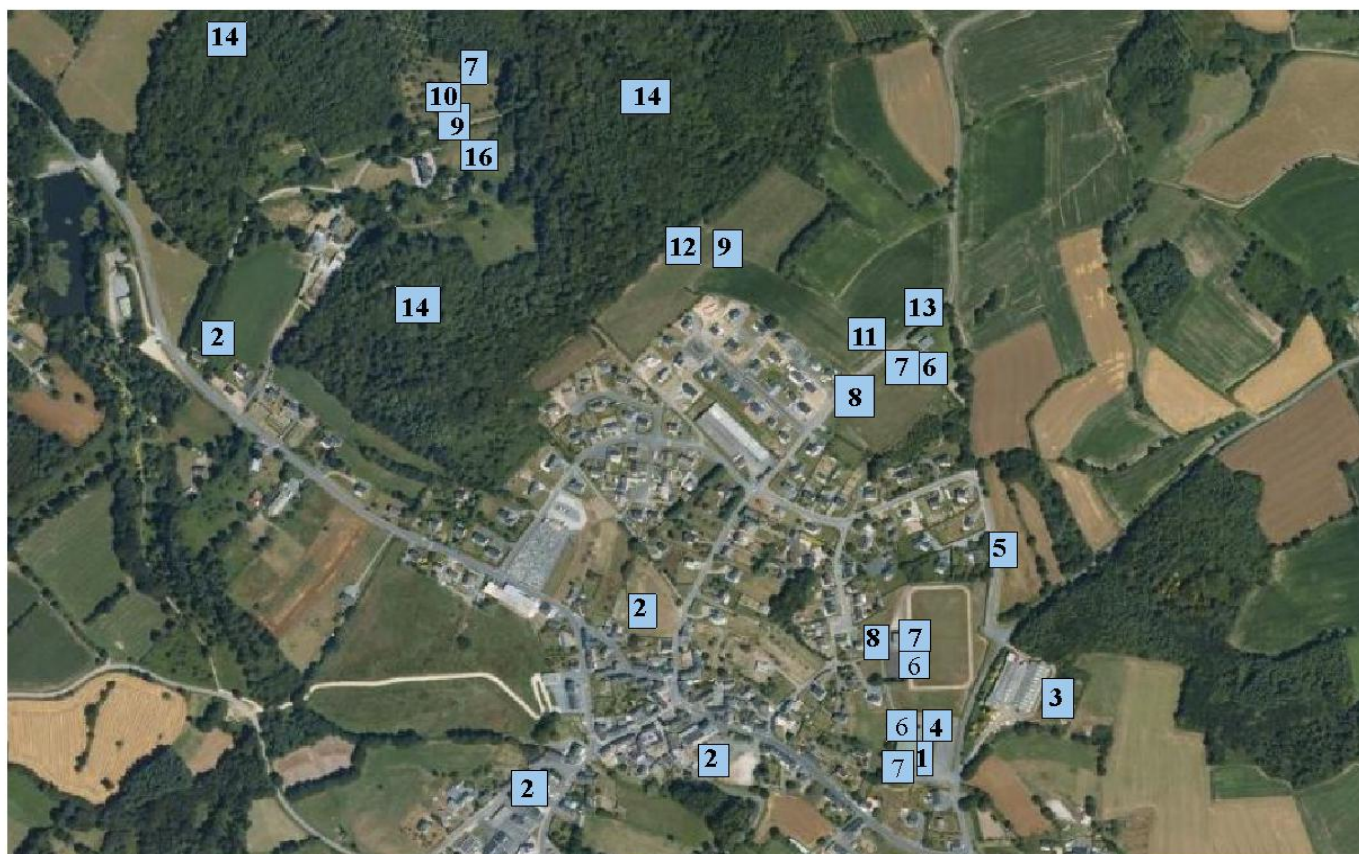
- Avion : Tremuson 25 Km

Coordonnées GPS

Lat : 48° 23' 54,5" N

Lon : 02° 43' 37,7" O

PLAN DU SITE

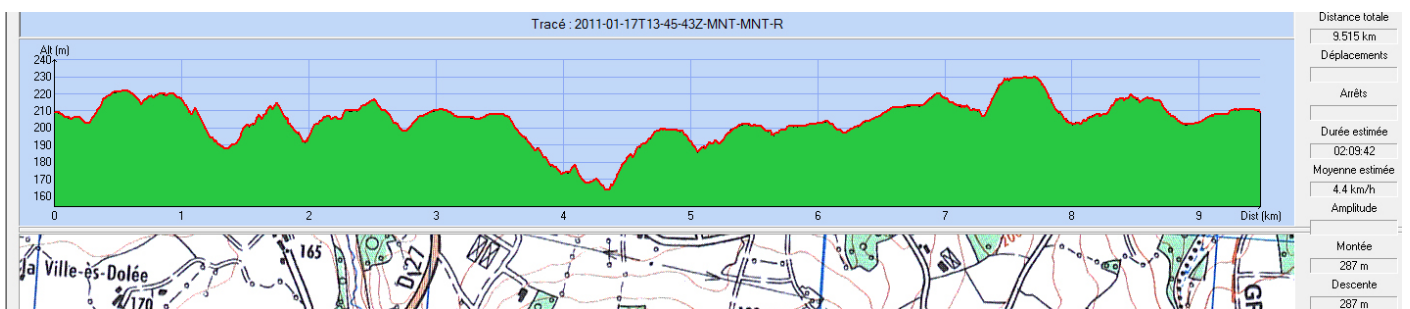


- 1 ACCEUIL
- 2 Parking VL
- 3 Parking Camping-Cars
- 4 Parking Bus
- 5 Parking Bénévoles et Officiels
- 6 Douches Dames
- 7 Sanitaires
- 8 Lavage Vélo et Sanitaires
- 9 Restauration et Buvettes
- 10 Poste de Secours
- 11 Aire de départ
- 12 Arrivée
- 13 Contrôle Dopage
- 14 Circuits
- 15 Salle Remise des Récompenses (idem que 1)
- 16 Grand chapiteau (restauration + Fest-Noz)

PLAN DU CIRCUIT et PROFIL



Profil du circuit



RESTAURATION

Une **restauration rapide** vous sera proposée pendant toute la durée de la manifestation **Sur le site du Championnat.**

Restauration le Samedi midi, le Samedi soir et le Dimanche midi sur le site.

Marché de produits locaux le Dimanche matin de 8h00 à 12h30

Fest-Noz (gratuit) le Samedi soir à partir de 21h00

Randonnée pédestre/Rally sur la commune de Saint-Carreuc
le Jeudi 17 Mai à partir de 9h00

Randonnée pédestre Familiale (3 km), à thèmes
le Jeudi après-midi 14h sur la commune de St Carreuc

[Hébergements](#)

Informations : <http://cyclovtt-st-carreuc.over-blog.com/>

Guide Touristique du Haut Penthièvre :

<http://www.calameo.com/read/000067105bf89391a2bc5>

